



**CEEAC**

**ECCAS**



**Madame la Vice-présidente de la Commission,**

**Mesdames et Messieurs les Commissaires**

**Monsieur le Secrétaire Administratif**

**Madame et Messieurs les Conseillers**

**Mesdames et Messieurs les Directeurs,**

**Mesdames et Messieurs en vos rangs, grades et qualités**

Une année vient de tirer sa révérence sous nos yeux tandis qu'une nouvelle commence en portant avec elle la promesse et l'espérance d'une amélioration aussi bien de nos conditions de vie que de travail. Cette promesse et cette espérance se justifient d'autant plus que l'année 2021, la toute première du mandat de la commission que je dirige, caractérisée par la persistance et la complexification de la pandémie de la Covid19 a rudement mis à l'épreuve notre capacité de programmation et de mise en œuvre des activités inscrites dans nos différents plans.

L'expérience de cette rude épreuve, sans jamais éroder notre volonté d'aller malgré tout de l'avant et de relever les défis qui se hissaient sur notre route, a toutefois renforcé notre capacité d'innovation et de résilience au point de nous permettre d'atteindre des résultats salués par la plupart des observateurs et dont nous pouvons tous être fiers.

Sans vouloir vous pousser à l'autosatisfaction qui se révèle toujours à terme paralysante, j'aimerais, au contraire, vivement vous inviter à contempler le chemin parcouru et les résultats obtenus afin d'en tirer de nouvelles raisons et forces pour poursuivre la mission qui est la nôtre, avec le souci de relever particulièrement le défi de la performance dans la mise en œuvre des décisions adoptées par nos organes délibérants et l'atteinte des résultats qu'elles impliquent.

C'est pourquoi, au début de cette nouvelle année et en réponse à vos bons vœux, tout en vous remerciant très sincèrement pour ces derniers, je voudrais souhaiter à chacun de vous et à tous ceux qui vous sont chers, les vœux de santé, de paix, de prospérité, de longévité et de succès.

Je voudrais remercier chacun de vous pour les efforts accomplis pour la cause de l'intégration pendant l'année 2021 et qui a fait l'objet d'une appréciation positive à chaque réunion des instances de notre Communauté.

En effet, malgré un contexte difficile marqué par la Covid-19 et les difficultés de trésorerie, nous avons conjugué nos efforts en vue de mettre en œuvre les décisions des sessions ordinaires de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement (CCEG) de la CEEAC, notamment :

1. Dans le domaine de la coopération politique, de la paix et de la sécurité :

- L'appui au processus de paix et au dialogue politique en République Centrafricaine. La Commission s'est impliquée dans les négociations menées par la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), qui ont notamment abouti à l'adoption de la Feuille de route conjointe de Luanda du 16 septembre 2021, avec en ligne de mire le retour à une paix durable ;
- L'accompagnement et le suivi de la Transition politique en République du Tchad dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration des Chefs d'État et de Gouvernement du 04 juin 2021 de Brazzaville sur la situation politique et sécuritaire en République du Tchad ; et

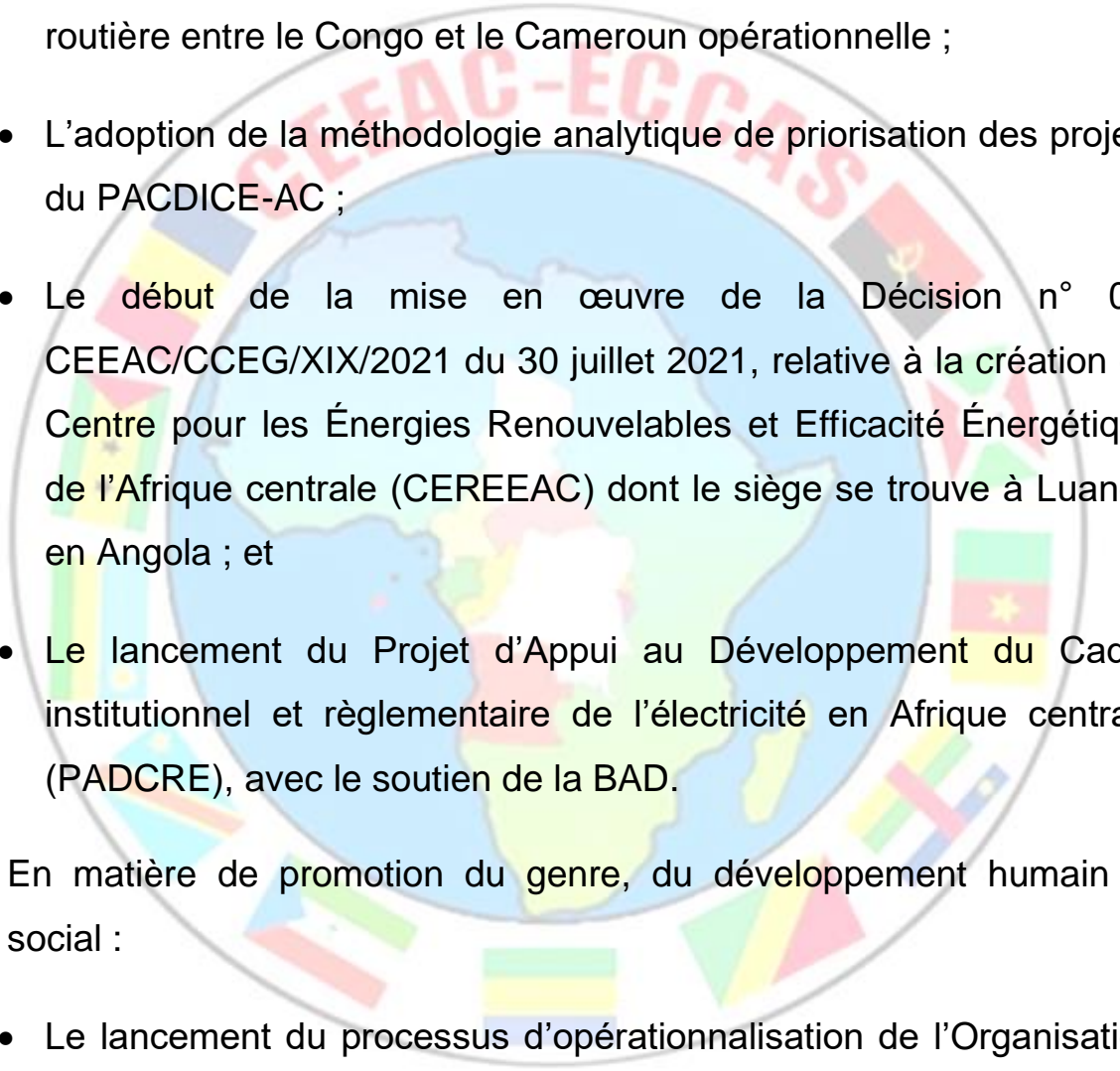
- L'accompagnement aux États membres engagés dans les processus électoraux en 2021, notamment le Congo, la RCA, le Tchad, et Sao-Tomé et Príncipe. En marge de la mission d'observation électorale pour le second tour à Sao Tomé et Príncipe, l'occasion a été donnée à la CEEAC de mener une mission de bons offices couronnée de succès, à travers une haute personnalité de la région. Ce dernier a contribué à apaiser les tensions politiques perceptibles à Sao Tomé avant, pendant et après les élections.

2. En matière d'intégration économique et financière :

- Le début de la mise en œuvre de la Décision n°17/CEEAC/CCEG/XIX/2021 relative à l'opérationnalisation de la Zone de Libre-Échange de la CEEAC et la contribution de l'Afrique centrale à la ZLECAf.

3. Dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'intégration physique :

- Le lancement du projet de construction d'un pont sur la rivière Oubangui, de l'aménagement des chaînons manquants dans les corridors routiers Bangui-Kisangani-Kampala et Kisangani-Bujumbura, et de facilitation des transports du commerce et du transit le long des deux corridors (CD14), avec le soutien de la BAD ;
- Le lancement **des** études sur la facilitation des transports du corridor Yaoundé / Bata / Libreville, avec le soutien de la BAD ;

- 
- La mobilisation des ressources nécessaires au financement du projet CD 13 pour le bitumage de la section de la route Ouesso-Pokola-MBaiki-Bangui, entre le Congo et la RCA ;
  - La livraison des voiries du Poste de contrôle unique frontalier (PCUF) de NTAM. L'acquisition et l'installation d'un scanner pour inspecter des marchandises rendront cette voie de communication routière entre le Congo et le Cameroun opérationnelle ;
  - L'adoption de la méthodologie analytique de priorisation des projets du PACDICE-AC ;
  - Le début de la mise en œuvre de la Décision n° 04/CEEAC/CCEG/XIX/2021 du 30 juillet 2021, relative à la création du Centre pour les Énergies Renouvelables et Efficacité Énergétique de l'Afrique centrale (CEREEAC) dont le siège se trouve à Luanda en Angola ; et
  - Le lancement du Projet d'Appui au Développement du Cadre institutionnel et réglementaire de l'électricité en Afrique centrale (PADCRE), avec le soutien de la BAD.
4. En matière de promotion du genre, du développement humain et social :
- Le lancement du processus d'opérationnalisation de l'Organisation de la Santé en Afrique Centrale (OSAC) dans le cadre de la mise en œuvre de la Décision n°18/CCEAC/CCEG/XIX/21 du 30 juillet 2021 relative à l'opérationnalisation de cette nouvelle institution. La Commission a engagé des démarches auprès des autorités de la République de Guinée Équatoriale pour réunir les conditions matérielles et organisationnelles nécessaires au démarrage effectif

des activités de l'OSAC, ainsi que la mobilisation de ressources techniques et financières nécessaires pour ce faire ;

- La signature du protocole d'Accord avec la République d'Angola pour formaliser l'adhésion de la CEEAC au comité d'organisation et de pilotage de la Biennale de la culture de la paix, avec l'Union africaine et l'UNESCO ;
  - Le lancement du concours de l'hymne et de la devise de la CEEAC ;
  - Le lancement du processus pour la mise en place du réseau des femmes médiatrices de l'Afrique centrale ;
  - Le lancement du Corps des jeunes volontaires en Afrique centrale ; et
  - L'organisation de l'Assemblée générale du réseau des établissements d'enseignement supérieure et institutions de recherche de l'Afrique centrale (REESIRAC).
5. En matière d'intégration environnementale, d'agriculture et de développement rural :
- La mise en place de l'Unité de démarrage du Centre d'Application et Prévisions climatologiques de l'Afrique centrale (CAPC-AC), basé à Douala (Cameroun) ;
  - Le lancement du processus de reformulation de la politique agricole commune (PAC) et le PRIASAN dans le cadre du TCP signé entre la FAO et la CEEAC ; et

- Le lancement du processus pour la mise en place du Centre de gestion de Risques et Catastrophes de l'Afrique centrale en Guinée Équatoriale.
6. En matière de poursuite de la réforme et de la gouvernance de la Commission :
- L'adoption par la Décision n°15/CEEAC/CCEG/XIX/21 du 30 juillet 2021 portant opérationnalisation du Fonds de compensation, coopération et développement en Afrique centrale ;
  - La mise en place du Comité de représentants permanents (COREP) auprès de la Commission de la CEEAC ;
  - La mise en place des Comités techniques spécialisés de la CEEAC ;
  - La réalisation de séances de travail bilatérales avec certains États membres qui n'ont pas encore inséré le mécanisme de la CCI dans leurs lois de finances. Ces séances de travail ont aussi traité de la question de l'opérationnalisation du Fonds de coopération et de développement (FCD-AC) ;
  - La vulgarisation des Décisions de la XIXème CCEG sur la mise en place et le fonctionnement des Institutions spécialisées (IS) et des Agences d'exécution (AE) de la CEEAC ; et
  - L'évaluation et le redéploiement du personnel de l'ancien Secrétariat général dans les structures de la Commission de la CEEAC en tenant compte des recommandations du cabinet indépendant chargé de l'évaluation et des souhaits exprimés par le personnel.

## **Chers collaborateurs,**

Les résultats obtenus en 2021 ont contribué à la manifestation et à la reconnaissance de la vitalité retrouvée de notre Institution à tous les niveaux au cours de cette première année post-réforme.

Chacun de nous doit désormais penser à son apport à cette dynamique et faire les corrections nécessaires pour que la réussite ne soit pas l'œuvre de quelques-uns seulement, mais de toute la famille de la « Commission de la CEEAC ».

À chaque instant, chacun de nous doit penser à la manière de mieux contribuer à l'accomplissement de la mission de faire avancer l'intégration de notre région. Ainsi même lorsque les idées que nous proposons ne sont pas acceptées, soit dans leur contenu intégral, soit dans leur format, il faut pousser plus loin la réflexion sur la meilleure façon de les renforcer et de les faire accepter. Il faut reconnaître que ce n'est pas tous les jours que nous disposons de bonnes informations par rapport à une situation donnée.

Il en est ainsi dans toutes les situations de la vie, dans les pays dont nous sommes ressortissants, et plus encore dans un cadre multinational comme le nôtre. Dans le cadre multinational que représente la CEEAC, nous devons toujours considérer les intérêts de tous les Etats, mais pas seulement de tel ou tel autre Etat membre.

En réalité, la Commission doit fonctionner comme un mécanisme fédérateur des intérêts de tous les Etats de la région Afrique centrale.

Et, pour être un mécanisme fédérateur des intérêts des Etats membres de notre Communauté, la Commission doit avoir une bonne connaissance de la situation et de ces intérêts.



Dans le cas contraire, les Etats nous percevront comme « un mécanisme perturbateur » avec le risque de s'éloigner de la Commission. Ce qui porterait un préjudice à l'esprit de l'intégration régionale que nous voulons contribuer à développer dans notre région. C'est ce qui arrive lorsque nous recevons les projets des tiroirs de nos partenaires, sans une profonde étude et en essayant de les imposer à nos États membres.

Je recommanderais que, pour l'année 2022, que l'analyse de l'état de lieu des Etats membres dans le domaine concerné soit le point de départ de notre démarche. Cela pourra prendre un peu de temps, mais ce ne sera pas du temps perdu. Ce sera du temps nécessaire à une meilleure compréhension des préoccupations de nos Etats membres. Nous sommes engagés dans la construction d'une réalité qui a vocation à la pérennité. Il est donc important que nous prenions le temps de le faire. Le résultat, la fonctionnalité de l'idée, du projet et son impact réel dans la vie de nos populations y sont liés.

### **Chers collaborateurs**

Aujourd'hui, une nouvelle année de travail commence. Je voudrais encore une fois de plus féliciter chacun de vous, membres de cette grande famille qu'est la « Commission de la CEEAC », car, pendant l'année écoulée, nous avons développé des qualités fondamentales certaines qui, si elles sont maintenues, vont nous permettre d'assurer la réussite de notre mission.

En effet, nous avons vu se développer chez certains de nos collègues un sentiment d'appartenance qui s'est manifesté à travers leur engagement aux différentes activités de la Commission, particulièrement dans la préparation et la réalisation des ateliers internes qui nous ont permis,

pendant 2021, d'échanger sur les thèmes d'intérêt commun pour la Communauté.

Cette démarche traduit la matérialisation du principe de collégialité que nous avons souhaité expérimenter quatorze fois en 2021 et que nous allons capitaliser en 2022. Nous avons appris que rien ne peut nous assurer une meilleure façon d'apprendre sur la réalité historique de notre organisation, sur la dynamique d'intégration de nos sociétés diverses en Afrique centrale que la mise en œuvre de ce principe. Ceci est particulièrement important à retenir dans la mesure où nous n'avons pas tous les Etats membres représentés au collège de Commissaires, où seuls sept (7) Etats sont présents.

De la même façon, nous allons continuer la pratique des réunions du collège de Commissaires et celle des réunions de travail entre le Président et les Départements, pour traiter de façon approfondie des dossiers qu'ils ont en charge.

Une autre qualité que nous avons vu se développer en 2021 parmi nos collègues, et c'est celle que je considère comme un des ingrédients les plus importants pour la réussite de notre mission, c'est la patience.

Chers collègues, c'est vrai que, pour faire l'intégration dans notre sous-région, nous devons avoir un esprit militant et missionnaire. Ce qui pourra générer en nous la résilience nécessaire pour faire face aux conditions de fonctionnement de notre institution.

L'esprit de service ou de mission est le seul capable de nous maintenir en alerte et de creuser en nous à la fois la nécessaire abnégation et disponibilité. La mission n'attend pas. Toujours urgente, elle nous met en demeure d'être alerte, de nous rendre disponible et de nous oublier nous-mêmes un tant soit peu face aux exigences du service attendu de

nous. La Commission en tant qu'organe d'exécution de la Communauté doit faire preuve de cet esprit de mission.

Toutefois, la patience, dont chacun devra s'armer, est un ingrédient particulièrement important dans la mise en œuvre de notre mission, car elle nous permettra, sans aucun doute, de garder toujours le moral haut face aux difficultés propres au processus d'intégration.

En effet, nous avons reçu la mission de développer un processus d'intégration dans un espace dans lequel les territoires ne sont pas eux-mêmes socialement intégrés. Chacun de nos Etats fait face aux difficultés qui lui sont propres alors qu'il lui est demandé, au même moment, de mettre en œuvre des décisions prises par consensus dans le cadre collectif de la Communauté. Ces difficultés évoquées sont le résultat d'une dynamique socio-politique et historique propre à chaque Etat. Et, manquer à la fois de la capacité de comprendre cette situation et de patience pour trouver le meilleur chemin de faire avancer les décisions que les Etats ont adoptées ne pourra que nous conduire à une situation de frustration et de démoralisation.

Au contraire, si nous renforçons notre esprit de militant pour l'intégration, notre esprit de mission et de patience, nous trouverons l'art et le temps de mettre en pratique le principe de la géométrie variable visé par le Traité révisé de la CEEAC.

La mise en application du principe de la géométrie variable permettra à chaque Etat d'atteindre les objectifs de la Communauté en prenant en compte son propre contexte historique et sociopolitique.

**Chers collaborateurs,**

Réussir dans la mission que les Chefs d'État et de Gouvernement nous ont assignée en nous nommant à la Commission, nous impose de nous laisser orienter par quelques Valeurs, notamment celles-ci :

- L'Inclusion – pour générer un sentiment d'appartenance de la Commission à tous les États membres ;
- La Solidarité entre les États de la région et particulièrement entre les fonctionnaires de l'Institution – pour que la Commission devienne un système ;
- L'Intégrité de chacun de nous – qui fera que nos actions soient menées dans le cadre de l'éthique et du professionnalisme ;
- Le Rigueur dans la mise en œuvre des normes et l'exécution de nos activités pour un résultat de haute qualité.

La Mission qui nous a été assignée, faut-il nous le rappeler, est celle de : « Promouvoir le développement socio-économique harmonieux de la région, à travers un processus d'intégration des économies et des sociétés des États membres, la bonne gouvernance et le développement d'un environnement de paix, de sécurité et de stabilité durable afin que la région se démarque comme un espace commun pertinent dans les relations internationales et l'économie mondiale ».

La réalisation de cette mission, je veux dire, notre contribution dans la mise en œuvre de cette noble mission, car ce n'est pas possible de faire une intégration régionale en 5 ans, doit contribuer à bâtir dans notre région d'Afrique Centrale « Un avenir commun dans un environnement de paix, de sécurité et de stabilité assuré par le développement durable, la bonne gouvernance, l'amélioration croissante des conditions de vie de ses citoyens, la liberté et la justice ».

L'objectif de notre mission n'est pas mince, ce qui fait que l'effort qui y est associé ne soit pas facile. Cet effort sera encore plus important du fait des contraintes liées aux capacités humaines quantitativement insuffisantes de la Commission. Donc, pour réussir notre mission, avec le peu d'effectifs que nous sommes, même après les recrutements qui se feront prochainement, nous serons obligés de redoubler d'efforts pour atteindre nos objectifs en 2022.

A mon humble avis, si l'on considère le travail à la Commission de la CEEAC seulement comme un simple gagne-pain, il y a de fortes chances que l'on bascule très rapidement dans la lassitude et la monotonie. Dans ce cas, on vient travailler sans passion, mais juste par obligation et en faisant le minimum possible tout en attendant la fin du mois pour profiter du paiement de son salaire. On est de moins en moins porté par l'envie de faire de grandes choses, d'innover, voire d'inventer un monde nouveau.

Par contre, pour réussir, nous sommes obligés et appelés à vaincre, dans notre Institution, la culture de la camaraderie qui y domine quelquefois au détriment de celle du résultat.

En effet, il existe encore dans notre CEEAC une culture du nationalisme, qui nous fait réagir d'abord en citoyen originaire d'un Etat membre. Nous nous devons de vaincre ce sentiment pour réussir à rendre notre organisation crédible devant nos Etats et nos Partenaires.

Nous n'avons pas encore atteint le stade où toute demande de soutien arrive immédiatement sans conditionnalités préalables sur notre capacité intrinsèque à bien dépenser les moyens mis à notre disposition sans aucun résultat.

Nous n'avons pas encore atteint non plus le stade où les Etats membres répondent à nos sollicitations en toute confiance et sans s'interroger sur l'utilité de notre Institution.

**Chers collaborateurs,**

Nous sommes en plein dans les préparatifs de la tenue de la XXème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de notre CEEAC. Les conclusions de cette Conférence nous amèneront de nouvelles activités qui viendront s'ajouter aux 17 Décisions que les Chefs d'Etats ont approuvé le 31 juillet 2021 et à celles prises avant la mise en place de la Commission.

Je vous incite à mettre en œuvre les décisions de la XXème Conférence cette année avec la même ardeur et le même dynamisme qu'au cours de l'année 2021.

Je vous invite à faire la preuve de notre patience, de notre capacité d'exercer la pédagogie, de notre capacité de compréhension devant les difficultés des Etats en les aidant à trouver les meilleures solutions en rapport avec leur participation à cet effort d'intégration, dans le cadre des réunions des Comités Techniques Spécialisés, mais aussi dans le cadre bilatéral. Nous avons déjà appris et apprécié le bon fonctionnement de cette approche, y compris lorsque nous utilisons la visioconférence.

Au cours de cette année 2022, je vous invite à travailler pour aboutir à des résultats concrets. Nous n'effectuerons que des déplacements nécessaires. Des déplacements préalablement préparés avec des Termes de Référence claires et avec des résultats concrets qui devront être soumis à la hiérarchie 48 heures après le retour de la mission.

Je vous invite à travailler avec les Partenaires techniques et financiers principalement pour combler nos faiblesses et besoins. En conséquence, je vous invite à bien étudier les besoins des Etats membres. Nous devons mettre en place dans notre Organisation, la capacité à monter des programmes et projets fondés sur nos besoins pour éviter que nos partenaires ne nous remplacent avec leurs projets et programmes qui ne reflètent pas forcément les besoins immédiats de nos Etats membres.

Dans ce cadre, je vous invite, et moi avec, à faire un très grand effort pour mettre en place notre Centre d'Etudes et de Renforcement des Capacités, où nous allons, entre autres, apprendre comment monter un bon projet, un projet bancable. Nous allons recruter les meilleurs cadres de la région pour les mettre en œuvre. C'est vrai que notre organisation a des difficultés financières pour payer ses cadres, mais nous pouvons faire l'effort de convaincre les partenaires qui cherchent à placer leurs cadres dans notre institution à nous soutenir au lieu de se substituer à nous, c'est-à-dire, à payer les cadres que nous allons recruter selon nos propres termes de référence.

Pendant l'année 2022, je vous invite enfin à faire des efforts pour gérer nos projets avec éthique et professionnalisme. Dans ce cadre, nous allons prendre des mesures pour surmonter quelques signes de mauvaise gestion sur lesquels certains de nos partenaires ont déjà attiré l'attention du Président de la Commission.

Le Programme d'Actions Prioritaires (PAP) 2022, tel qu'il sera présenté à la XXème Conférence des Chefs d'Etats et Gouvernement, est un document de manifestation de nos objectifs pour l'année 2022. Chaque Département est invité, dans l'immédiat, à commencer à décliner les activités spécifiques pour atteindre les objectifs fixés. L'esprit de la

réforme sera de mettre en pratique des activités nécessaires pour atteindre les résultats.

## **Chers Collaborateurs,**

Nous avons une opportunité historique et unique de réaliser quelque chose d'important pour notre région.

Nous avons l'opportunité de mettre en œuvre la réforme de la CEEAC, que beaucoup croient utile pour sortir notre sous-région de la condition de « ventre mou de l'intégration en Afrique ».

Personne ne nous pardonnera si nous ratons cette opportunité.

Lorsqu'on considère l'histoire de l'intégration européenne ou africaine, il n'est pas rare de rencontrer des personnalités que l'on évoque encore avec beaucoup d'émotion et de respect après leur disparition en raison de leur apport dans ce domaine. C'est le cas de Jean Monnet, Robert Schuman, Konrad Adenauer, Alcide Gasperi, Helmut Kohl pour l'Europe et, Kwame Nkrumah, Julius Nyerere, Barthélemy Boganda, Alpha Omar Konare, Thabo Mbeki pour l'Afrique.

Et nous, voulons-nous aussi marquer l'histoire de l'intégration dans notre région ? L'occasion de le faire et de laisser peut-être des traces au-delà de notre mort nous est offerte grâce à l'accomplissement au quotidien de notre mission. Pourquoi ne la saisissons-nous pas cette opportunité ? Point n'est besoin de choses extraordinaires ni de circonstances exceptionnelles. C'est en faisant bien et tous les jours ce que nous avons à faire que nous avancerons dans la réalisation du grand projet d'intégration régionale et impacterons l'histoire. Un tel impact est la



source de la crédibilité et le fondement de la dignité et de l'honneur dont l'histoire voudra bien nous gratifier.

**Chers Collaborateurs,**

Le temps n'est plus aux belles intentions ni aux belles paroles, mais à la production des résultats. Il est donc attendu de nous des résultats concrets dans des délais et sur la base de ressources clairement définis.

Mus par la même vision, animés par les mêmes valeurs et unis sous un leadership unique, il nous faudra transformer en réalités concrètes, donc en dividendes pour les Etats et les peuples de notre région, les décisions relatives à l'intégration régionale adoptées jusqu'à aujourd'hui. Nos Etats et leurs peuples attendent des militants et des professionnels de l'intégration que nous sommes devenus ou sommes obligés d'être, que nous leur donnions des raisons de croire encore au projet d'intégration régionale en Afrique centrale.

**Madame la Vice-présidente de la Commission,**

**Mesdames et Messieurs les Commissaires**

**Monsieur le Secrétaire Administratif**

**Madame et Messieurs les Conseillers**

**Mesdames et Messieurs les Directeurs,**

**Mesdames et Messieurs,**

En ce début d'année, je vous invite à cultiver le sens de l'engagement au service de la cause de l'intégration, la passion de la performance ou des résultats dans la mise en œuvre des décisions adoptées, l'esprit de

service ou de mission de façon consciente et déterminée et avec la volonté d'impacter durablement l'histoire en produisant des dividendes de l'intégration au service des Etats et de leurs peuples. Cette voie est la seule qui mérite d'être suivie et capable de nous conduire collectivement à la fois vers les cimes de la réussite et le contentement profond.

Ces balises devront être des repères pour tous tout au long de cette année et du mandat de la Commission que je dirige. Elles doivent devenir aussi des lignes (de discrimination, voire) d'auto-sélection pour les collaborateurs. Ceux qui sont disposés à se les approprier peuvent s'assurer qu'ils auront choisi le bon étendard et pourront donc poursuivre le chemin avec moi. Ceux qui auront consciemment et volontairement choisi de se mettre sous un étendard différent et donc d'emprunter une autre voie devront assumer pleinement le fait de s'être autoexclus et surtout d'en tirer les conséquences pour eux-mêmes avant qu'elles ne soient tirées pour autres.

A nouveau, je vous souhaite une Bonne et heureuse année 2022.

Je vous remercie

